



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

défilé du 14 Juillet

Question écrite n° 46405

Texte de la question

M. Bruno Bourg-Broc au-delà des polémiques inutiles, lors du 14 juillet 2004, demande à Mme la ministre de la défense les raisons de l'absence, lors du défilé, des chars Leclerc, ce qui n'a pas manqué de choquer beaucoup de Français, en cette année du soixantième anniversaire de la Libération de la France, à laquelle les chars Leclerc de la 2e DB avaient largement participé.

Texte de la réponse

Chaque année, une composante de l'armée de terre est mise à l'honneur à l'occasion du défilé du 14 juillet. Pour l'année 2004, il a été décidé de mettre en valeur les capacités de projection de l'armée de terre. Le défilé motorisé était donc majoritairement composé d'unités de la 11e brigade parachutiste et de la brigade de renseignement, principalement équipées de véhicules légers et de véhicules blindés à roues. Pour leur part, les chars Leclerc étaient présents à la cérémonie de la porte d'Orléans le 24 août dernier et à la cérémonie présidentielle sur la place de la Concorde le lendemain, à l'occasion de la commémoration du 60e anniversaire de la libération de Paris.

Données clés

Auteur : [M. Bruno Bourg-Broc](#)

Circonscription : Marne (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 46405

Rubrique : Cérémonies publiques et fêtes légales

Ministère interrogé : défense

Ministère attributaire : défense

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 septembre 2004, page 7076

Réponse publiée le : 26 octobre 2004, page 8391